

# Plan DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

POUR L'ACCOMPAGNEMENT  
DES PERSONNES VIVANT  
AVEC UN TROUBLE DU SPECTRE  
DE L'AUTISME (TSA)

## Édito



Il est de la compétence de l'État de développer une stratégie autisme au niveau national. Plutôt que d'en être spectateurs, nous avons décidé, avec Pierre Deniziot, Conseiller régional délégué à la promesse républicaine, au handicap et à l'accessibilité universelle, de prendre toute notre part dans l'effort d'accompagnement et de rattrapage que notre pays doit réaliser sur ce sujet essentiel. En agissant aux interstices, en soutenant les initiatives innovantes et en développant des stratégies expérimentales, la Région Île-de-France affirme une nouvelle fois son rôle précurseur en étant la première région

à adopter un ambitieux plan pour l'accompagnement des personnes vivant avec un trouble du spectre autistique ou du neuro-développement.

Ce plan stratégique s'inscrit dans la continuité des actions transversales engagées par la Région Île-de-France pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap et de leur entourage dans tous les domaines de la vie courante. Sa force est de donner corps à un ensemble de mesures en faveur de l'inclusion des personnes vivant avec un trouble du spectre de l'autisme dans la société, qui irriguent toutes les politiques régionales.

Ce plan de la Région Île-de-France est le fruit d'une longue concertation entre des acteurs de tous les horizons. Parce que l'autisme dépasse les clivages politiques, tous les groupes politiques de la Région ont également été consultés pour sa définition dans une optique de dialogue constant et constructif.

La Région a aussi veillé à construire son plan en cohérence avec la stratégie nationale « autisme et TND » sur des sujets comme le repérage, le diagnostic et les soins, l'accompagnement à toutes les étapes de la vie et la nécessité de mieux informer pour sensibiliser le grand public notamment, à la question de l'autisme et aux différentes formes qu'il peut prendre. Notre plan stratégique et la réalisation de ses objectifs s'inscrivent dans le cadre d'un dialogue nourri avec la Délégation interministérielle à l'autisme et aux troubles du neurodéveloppement (DIA), l'Agence régionale de Santé et les départements franciliens. Une nouvelle stratégie nationale 2023-2027 est élaborée, avec laquelle l'action régionale viendra s'articuler.

Avec ce plan, la Région Île-de-France poursuit sa stratégie d'accompagnement de la vie quotidienne des Franciliennes et Franciliens atteints d'un trouble du spectre de l'autisme à travers plusieurs engagements concernant notamment la vie scolaire, la formation, l'emploi, la pratique sportive, le logement ou encore la sécurité.

**Valérie Péresse,**  
Présidente de la Région Île-de-France

## TSA : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le trouble du spectre de l'autisme (TSA) fait partie des troubles du neuro-développement (TND), terme qui recouvre l'ensemble des mécanismes qui structurent la mise en place des réseaux du cerveau impliqués dans la motricité, la vision, l'audition, le langage ou les interactions sociales. Quand le fonctionnement d'un ou plusieurs de ces réseaux est altéré, certains troubles peuvent apparaître : troubles du langage, des apprentissages, difficultés à communiquer...

La prévalence des troubles du neuro-développement se situe autour de 12 à 15 % des naissances alors qu'elle était de seulement 5 % en 2017. Elle se situe entre 0,9 et 1,2 % des naissances pour le trouble du spectre de l'autisme. Face à ce sujet de santé publique majeur, il est de la responsabilité de tous d'agir.

### 3 AXES MAJEURS

#### Axe 1 – Mieux repérer, diagnostiquer et soigner

- Accompagner précocement les enfants avec un TSA
- Favoriser l'accès aux soins courants pour les personnes avec un TSA

#### Axe 2 – Mieux vivre au quotidien

- Favoriser une scolarité épanouie
- Envisager une meilleure insertion professionnelle
- Faire du sport et de la culture des axes forts de l'inclusion
- Permettre un meilleur accès au logement et aux solutions d'hébergement
- Faciliter les transports en commun
- Mieux protéger
- Favoriser l'auto-représentation et contribuer au développement des groupes d'entraide mutuelle (GEM) - TSA

#### Axe 3 – Sensibiliser, mieux faire savoir

- Mener des campagnes de sensibilisation à destination du grand public
- Sensibiliser régulièrement l'ensemble des élus régionaux et proposer des formations sur ce sujet

## Axe 1 - Mieux repérer, diagnostiquer et soigner

L'un des enjeux majeurs dans l'accompagnement du trouble du spectre de l'autisme est son repérage et son diagnostic précoce pour permettre une prise en charge le plus tôt possible (idéalement avant l'âge de 4 ans). La mise en place d'interventions adaptées aux enfants touchés par le TSA dès le plus jeune âge a un impact bénéfique sur leur développement, leur apprentissage et la réduction des sur-handicaps.



*Centre thérapeutique de l'école Walt à Levallois-Perret (92).*

La Région s'engage à soutenir les dispositifs visant à améliorer le diagnostic et le suivi des enfants, à diffuser un kit de sensibilisation auprès des professionnels de première ligne, et à encourager et soutenir la création de crèches inclusives. Une attention particulière sera portée sur le repérage des jeunes filles atteintes d'un trouble du spectre autistique.

Le soutien à la création de plateformes de diagnostic de l'autisme de proximité (PDAP) et de plateformes de coordination et d'orientation (PCO) viendra renforcer les solutions de diagnostic de proximité.

## Axe 2 - Mieux vivre au quotidien

Si le repérage et le diagnostic sont essentiels, il est nécessaire de considérer toutes les étapes de la vie des personnes et leur intégration dans la société.

On estime à environ 700 000 le nombre de personnes atteintes de trouble du spectre de l'autisme en France dont 600 000 adultes. Pour assurer leur intégration pleine et entière dans la société, l'accompagnement doit être permanent et à tous les niveaux. C'est pourquoi la Région met en place plusieurs mesures pour faciliter la vie quotidienne de chacun, tant du point de vue personnel (scolarité, sport, culture, logement, transport) que professionnel.

La Région s'engage à renforcer ses leviers d'actions en direction des publics vivant avec un TSA au travers des dispositifs partenariaux existants (élargissement du partenariat avec les cap-emploi, l'Agefiph, Pôle emploi, les organismes de formation...).



*Programme Infinite Autisme de la Fédération Française des Échecs.*

### Axe 3 - Sensibiliser, mieux faire savoir

Plus de 5000 personnes ont répondu à la concertation citoyenne menée par la Région en 2022. Son analyse fait ressortir le manque d'information de la population francilienne au sujet du trouble du spectre de l'autisme. 75% des personnes interrogées pensent que la formation des professionnels doit être considérée comme une priorité. Des professionnels formés et sensibilisés contribuent à encourager la participation sociale et à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes de troubles du spectre de l'autisme en Île-de-France. 76% se prononcent pour plus d'éducation/formation aux thématiques identifiées par la Région et qui guideront l'action régionale pour l'autisme.

L'importance de la sensibilisation à l'autisme est cruciale. Les actions de sensibilisation et de déconstruction des stéréotypes facilitent les attitudes positives et bienveillantes envers les personnes autistes et contribuent de fait à réduire la stigmatisation et favoriser l'inclusion sociale.

Enfin, parce que la connaissance est la clé de la lutte contre les discriminations, la Région s'engagera dans une démarche d'information des élus régionaux et de ses agents sur l'ensemble des formes que peuvent prendre les troubles du spectre autistique.



*L'importance de la sensibilisation à l'autisme est cruciale.*





**Région Île-de-France**

2, rue Simone-Veil  
93400 Saint-Ouen  
Tél. : 01 53 85 53 85

**[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)**

 **RegionIleDeFrance**

 **iledefrance**

 **iledefrance**